



CHARTRE D'UTILISATION DU CAMPING

Une chartre de camping impose le respect des autres campeurs, le maintien de la propreté, et l'utilisation des infrastructures dédiées. Elle inclut des règles de bon voisinage, comme le respect des distances et le bruit, ainsi que des consignes de gestion des déchets et des eaux usées. Il est également crucial de suivre les règles de circulation et de sécurité mises en place.

Bon voisinage et respect des lieux

- **Respectez la vie privée des voisins**
- **Soyez discret** : La diffusion et la production de musique est interdite de 22h00 à 06h00. En dehors de ces heures le niveau sonore devra être limité de manière à garantir la tranquillité du voisinage.
- **Respectez l'environnement** : Ne laissez aucun déchet derrière vous et ramassez-les.
- **Génératrices** : Les génératrices sont strictement interdites.

Utilisation des infrastructures

- **Gestion des déchets** : Déposez vos ordures ménagères dans les conteneurs prévus à cet effet.
- **Sanitaires** : Utilisez les sanitaires comme si vous étiez vous !
- **Barbecue** : Ils sont autorisés à bien plaisir. Le comité se réserve le droit d'interdire selon l'usage.

Sécurité et circulation

- **Stationnement** : Parquer les véhicules qui ne servent pas d'habitation aux parcs réservés à cet effet.
- **Feux** : Les feux de camp sont interdits.
- **Animaux** : Tenez vos animaux en laisse et ramassez leurs déjections.

Conditions d'utilisation

- La place de camping sera disponible du 10 au 17 août 2026. Tout matériel, véhicule est autre effet apporté par le campeur devra impérativement avoir été enlevé le 17.08.2025.
- Le Comité se réserve le droit de détruire et/ou de faire enlever ce qui restera, aux frais du campeur.

Responsabilité

- La société organisatrice décline toute responsabilité en cas de vol, dégâts, accident, etc. dans la place de camping.

Inscription : Le prix de l'emplacement est de CHF 50.00 (y.c. bon de CHF 20 à dépenser sur le site)

Nom : Prénom :

Adresse complète :

Tél. : Mail :

Installation : ☐ Tente ☐ Camping-car ☐ Autre, précisez :

Date d'arrivée : Signature :

En cas de problème, responsable de sécurité : Josef Russi, 079.202.62.55
Mail : securite@amis-tracteurs-jorat.ch - Site : www.amis-tracteurs-jorat.ch